



TARIFS 2018

Tarifs annuels sur mouillages selon la longueur hors-tout mesurée et bau maximum* (strictement inférieur)

Catégories	Strictement inférieur à	Mouillages du port	Mouillages individuels (ex-AOT gérées par le département)
A	5m	500 €	40 €
B	6m	600 €	60 €
C	7m	700 €	80 €
D	8m	800 €	100 €
E	9m	900 €	Zones de Ile Garo, Beg menez, Langoz et Larvor
F	10m	1 000 €	
G	11m	1 100 €	
H	12m	1 200 €	
Autres	au-delà de 12m	100€ par m suppl	

*référence à la norme ISO 8666

au-delà de 13,95 = 200€ par m suppl sur ponton

TVA 20% incluse

un coefficient de majoration de 1,5 est appliqué pour les multicoques

Tarifs forfait hivernage:

Forfait Hiver du 1er janvier au 31 mars: 35% du tarif annuel

Forfait Printemps du 1er avril au 30 juin: 45% du tarif annuel

Forfait Automne du 1er octobre au 31 décembre: 35% du tarif annuel

Frais annuels d'inscription et réinscription sur liste d'attente: 15 € TTC